

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conforme règlement CEE 1223/2009

COLLAGENE MARIN HYDROLYSE LIQUIDE
Code : EM-1007

1 -IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : COLLAGENE MARIN HYDROLYSE LIQUIDE
Référence de la formule : EM-1007

Fournisseur : BIOCELL
Adresse : 48 Avenue Jeanne
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY
Téléphone : +331 34 17 14 20

Information en cas d'urgence : +331 4005 4932 (Centre Antipoison)

Utilisation du produit : Produit cosmétique
Famille chimique : Mélange

2- INDICATIONS DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange : Aucun danger

Éléments d'étiquetage : Pas nécessaire

Autres dangers : Aucun danger

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conforme règlement CEE 1223/2009

COLLAGENE MARIN HYDROLYSE LIQUIDE
Code : EM-1007

3- COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DENOMINATION INCI	%	N° CAS
AQUA (WATER)	100 - 75	7732-18-5
PROPYLENE GLYCOL	25 - 10	57-55-6
HYDROLYZED MARIN COLLAGEN	5 - 2.5	92113-31-0 / 73049-73-7
BENZYL ALCOHOL	1-0.5	100-51-6
DEHYDROACETIC ACID	<0.1	520-45-6

4- PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux	: Laver immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation.
Contact avec la peau	: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau. En cas d'irritation, laver immédiatement à l'eau et bien rincer.
Inhalation	: En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais.
Ingestion	: Consulter un médecin si une indisposition se développe. Rincer la bouche.
Informations complémentaires	: Prenez contact avec votre centre antipoison local.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	: Sable, CO2, poudre pulvérisée ou mousse.
Equipeement de protection	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :
Produits de combustion dangereux : CO, CO2, produit de pyrolyse, toxique.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conforme règlement CEE 1223/2009

COLLAGENE MARIN HYDROLYSE LIQUIDE
Code : EM-1007

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL (BULK)

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Les épandages peuvent être glissants. Assurer une ventilation d'air approprié.

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Référence à d'autres sections: Voir la section 7 pour obtenir des informations sur une manipulation sûre.
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle.
Voir la section 13 pour l'information d'élimination.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter toute exposition inutile.
Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique.
Utiliser des gants isolants lors de la manipulation du produit chaud.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités : Le plastique est recommandé pour l'entreposage.
Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.

Durée de stockage/conservation : température de stockage recommandée 15 à 30°C.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conforme règlement CEE 1223/2009

COLLAGENE MARIN HYDROLYSE LIQUIDE
Code : EM-1007

Stockage à l'abri de : Rayons directs du soleil, chaleur, limiter l'exposition à l'air et à la lumière, agents oxydants forts, l'humidité.

Utilisation finale particulière : Pas d'autres informations importantes disponibles.

8- CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition:

Protection des yeux : Lunettes
Protection de la peau : Porter des vêtements de protection approprié.
Protection des mains : Gants
Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

Mesures de protection de l'environnement : Non disponible

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20°C : liquide
Couleur : jaune clair à jaune foncé
Odeur : caractéristique
PH : 6.0 – 6.5
Point de fusion (°C) : Non disponible
Point éclair (°C) : Non disponible
Taux d'évaporation (°C) : Non disponible
Inflammabilité : Non disponible
Pression de vapeur (mm Hg) : Non disponible
Densité relative : 1.019 +/- 0.02
Extrait sec : >= 3.0 %

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conforme règlement CEE 1223/2009

COLLAGENE MARIN HYDROLYSE LIQUIDE
Code : EM-1007

10- STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité : Aucune donnée disponible.
Stabilité chimique : Aucune donnée disponible.
Températures cibles : Entre 15° et 30°C afin de garantir la stabilité de chaque composé.
Possibilité de réactions dangereuses : Agents oxydants forts, acides forts, alcalins forts, agents réducteurs
Conditions à éviter : Humidité, températures extrêmes,
Limiter l'exposition à l'air et à la lumière.
Matières incompatibles : Aucune donnée disponible.
Produits de décomposition dangereux : Aucune donnée disponible.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Test d'irritation cutanée primaire disponible sur demande.

Sensibilisation : Non disponible
Cancérogénicité : Non disponible
Toxicité pour la reproduction : Non disponible.
Mutagénicité : Non disponible
Toxicité à dose répétée : Non disponible

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Non disponible

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conforme règlement CEE 1223/2009

COLLAGENE MARIN HYDROLYSE LIQUIDE
Code : EM-1007

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation PRODUIT COSMETIQUE
HS CODE 3304990000

Classification pour le transport routier (ADR)	: Non soumis à la réglementation du transport.
Classification pour le transport ferrovière (RID)	: Non soumis à la réglementation du transport.
Classification pour le transport maritime (IMDG)	: Non soumis à la réglementation du transport.
Classification pour le transport aérien (IATA/DGR)	: Non soumis à la réglementation du transport.

15- INFORMATIONS REGELEMENTAIRES

Conforme au Règlement CLP 1272/2008/CEE :

Symbole : -
Contient : -
Mention H : -

16- AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 20/04/2023
Version : 2
Préparée par : BIOCELL Département Qualité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constitue pas une garantie de qualité particulière. De même, l'utilisateur doit assumer la responsabilité en cas de perte, blessures, dommages ou dépenses résultants d'un emploi impropre du produit.
Cette fiche annule et remplace toutes éditions précédentes. Nous vous demandons de communiquer la fiche de données de sécurité à tous les services responsables de la sécurité en charge du produit.